

Cadrage des jalons 7, 8 et 9 WIZARDS & DICE

Date de Création : 22/11/2024

Dernier modificateur : Axel MOURILLON – Chef de projet

Date de modification : 16/05/2025

Version: 3.1









Table des matières

I. Jalon 7: Mémoire du projet	2
A) Résumé du jalon	
1/ Fond – Contenu du mémoire	
2/ Forme – Présentation et formatage du mémoire	
B) Détails à faire apparaître	
II. Jalon 8 : Présentation finale client et vidéo de démonstration	
A) Présentation finale client	6
1/ Phase 1 : Soutenance orale (15 minutes)	6
2/ Phase 2 : Questions – Réponses (10 minutes)	
B) Vidéo de démonstration	
III. Jalon 9: Proof Of Concept (POC)	,









I. Jalon 7 : Mémoire du projet

Introduction de la section:

Cette section traite la partie relative au jalon 7 dans le document de cadrage

- Résumé du jalon : résume synthétique de l'énoncé
- Détails à faire apparaître : liste des détails devant figurer dans le mémoire (jalon 7)

A) Résumé du jalon

1/ Fond – Contenu du mémoire

Une présentation succincte de notre société fictive est attendu. Il faudra également traité du périmètre du projet, c'est-à-dire de ses frontières et de ses livrables (qui peuvent évoluer et être modifier tout au long des projets). Il est important de préciser ce qui sera et ne sera pas dans le périmètre du projet. Pour définir ce périmètre, on commence établir un périmètre de projet provisoire, sur la base des données transmises par le sponsor du projet, afin de déterminer ce qui est et n'est pas dans le projet et la planification de celui-ci. On enchaîne en établissant le périmètre de projet détaillé, incluant les travaux à réaliser. Puis on le fait valider. Ce procédé définition du périmètre du projet peut être résumer ainsi :

- 1. Recueillir les données nécessaires
- 2. Planifier le périmètre de projet
- 3. Définir le périmètre provisoire de projet
- 4. Définir le périmètre du projet

Il est également nécessaire d'aborder les aspects technique, financier, de développement durable et de cybersécurité du projet, ainsi que les contraintes humaines l'ayant régi. Une maquette (GANTT, etc) est attendu pour illustrer la répartition des charges.

Le projet doit également avoir une conclusion, détaillant sa pérennité et ses évolutions futures, la cohérence des choix techniques qui ont été fait, l'intérêt qu'il présente et des conseils quant aux solutions à choisir pour régler les problèmes rencontrées et les problèmes restants

2/ Forme - Présentation et formatage du mémoire

Général:

- Minimum 20 pages Maximum 30 pages (hors annexes)
- Sommaire : Numérotation des pages après le sommaire
- Annexes : entre 5 et 15 pages, avec sommaire et numérotation indépendante
- Impression recto-verso
- N'hésitez pas à enrichir en fonction de votre imagination
- Cartouche suivant, obligatoire en seconde de couverture, ainsi que les logos GRETA/IUT :

Travail réalisé dans le cadre d'une mise en situation professionnelle support de l'enseignement gestion de projet/management/communication du BUT3 RT Parcours Cybersécurité session 24-25.







Page de garde:

- Logos GRETA/IUT
- Rappel de la section → BUT 3 2024-2025
- Rappel de l'objet / du titre
- Nom de l'intervenant
- Matière concernée
- · Nom et prénom

En-tête:

- Logos GRETA/IUT
- Pied de page :
- Numérotation, en bas à droite
- Nom et prénom à gauche
- Rappel section, objet / titre et année au centre

Corps de texte :

- Police : Arial 10 pts maximum.
- Interligne: simple.
- Format de paragraphe : justifié

B) Détails à faire apparaître

Tous les paragraphes ci-après doivent être présenté dans le livrable, c'est-à-dire mémoire de 20 à 25 pages. D'autres paragraphes propre au projet apparaîtront. Il est également préférable de privilégier le positionnement des éléments purement techniques en annexes

Date butoir de rendu mémoire : 2 juin 2025, à 17h (groupe 1)

Présentation de votre société:

Présentation succincte de l'organisation, de la société fictive.

Périmètre du projet :

La définition du périmètre du projet donne aux parties prenantes une compréhension partagée du projet et de ses objectifs.

Le périmètre délimite les frontières du projet et couvre la totalité des livrables inclus dans le projet du point de vue des parties prenantes. Ces livrables, c'est-à-dire le projet et le(s) produit(s) en général, peuvent évoluer et être modifier tout au long des projets, il est donc important de préciser dès le début ce qui sera, ou pas, dans le périmètre du projet.

On établit d'abord, au cours de l'initialisation, un périmètre de projet provisoire, reposant sur les données transmises par le sponsor du projet. Cela détermine ce qui est et n'est pas dans le projet, ainsi que les processus de planification. Ensuite, le périmètre de projet détaillé (dit « définitif ») inclut les travaux à réaliser. Une fois validée, cette définition du projet constitue la base des modifications et évolutions ultérieures du projet.

Étapes de la définition du périmètre du projet :

- 1. Recueillir les données nécessaires
- 2. Planifier le périmètre de projet
- 3. Définir le périmètre provisoire de projet
- 4. Définir le périmètre du projet









Justification de la réponse à l'appel d'offre ou du besoin client :

En quoi notre société (groupe projet) s'inscrit-elle dans la réponse au besoin du client En quoi notre équipe a les compétences pour répondre à la problématique du client.

Réponse(s) technique:

La partie technique présente la ou les solutions proposées pour répondre à la demande du client. L'étude technique devra présenter au moins une solution alternative, expliquant les raisons du « non choix ».

Aspect financier et chiffrage:

Décrire les aspects financiers (budget, devis...), étude des coûts, retour sur investissement et rentabilité client.

Aspect développement durable :

Décrire la politique dans laquelle s'inscrit le projet. Notre entreprise intègre-t-elle les notions liées au développement durable et l'économie de ressources dans son fonctionnement, voire sa stratégie ?

Cela se traduit-il sur le Système d'Informations (SI) ? Si oui, préciser l'incidence sur les choix organisationnels, l'infrastructure, les achats ?

Aspect cybersécurité:

Proposer un environnement de sécurité dimensionné pour ce projet : adapté, réaliste, raisonnable, etc.

En fonction du contexte, s'appuyer sur tout ou partie des éléments clés à inclure dans un cahier des charges cybersécurité.

Contraintes techniques et humaines :

Développer les problématiques techniques, organisationnelles et de déploiement, ainsi que les répercutions sur le personnel et les solutions apportées.

Maquette:

Réaliser une maquette illustrant la répartition des charges de chacun ainsi que le planning de déploiement (Gantt...)

Conclusion du projet :

- Pérennité du projet
- Cohérence des choix techniques
- Évolutions futures
- Intérêt pour l'entreprise
- Conseil sur la solution à choisir

Formatage:

- Police : Arial 10 pts maximum.
- Interligne: simple.
- Format de paragraphe : justifié
- Sommaire

Numérotation des pages après le sommaire

Minimum 20 pages – Maximum 30 pages

Hors annexes









- Annexes : entre 5 et 15 pages, avec sommaire et numérotation indépendante
- Impression recto-verso.

Mise en page / chartre graphique

- Idem compte-rendu TD/TP à minima (détails ci-dessous) :
 - Page de garde:
 - Logos GRETA/IUT
 - Rappel de la section → BUT 3 2024-2025
 - Rappel de l'objet / du titre
 - Nom de l'intervenant
 - Matière concernée
 - Nom et prénom

En-tête:

■ Logos GRETA/IUT

Pied de page:

- Numérotation, en bas à droite
- Nom et prénom à gauche
- Rappel section, objet / titre et année au centre

Corps de texte :

- Police : Arial 10 pts maximum.
- Interligne: simple.
- Format de paragraphe : justifié
- Sommaire

Numérotation des pages après le sommaire

Minimum 20 pages – Maximum 30 pages

Hors annexes

- Annexes : si nécessaire, avec sommaire et numérotation indépendante
- N'hésitez pas à enrichir en fonction de votre imagination
- Cartouche suivant, obligatoire en seconde de couverture, ainsi que les logos GRETA/IUT :

Travail réalisé dans le cadre d'une mise en situation professionnelle support de l'enseignement gestion de projet/management/communication du BUT3 RT Parcours Cybersécurité session 24-25.









II. Jalon 8 : Présentation finale client et vidéo de démonstration

Introduction de la section :

Cette section traite la partie relative au jalon 8 dans le document de cadrage

- Présentation finale client : résumé syntétique de l'énoncé
- Vidéo de démonstration : [Corps de texte]

Aura lieu le: 10 juin 2025

A) Présentation finale client

1/ Phase 1 : Soutenance orale (15 minutes)

Le jury représente l'entreprise cliente qui auditionne les entreprises candidates répondant à l'appel à projet.

- Pour le jury l'objectif de cette soutenance est d'évaluer :
 - La maîtrise du sujet
 - o Notre capacité d'expression orale
 - Notre esprit de synthèse
 - Notre capacité à co-écrire un mémoire et présenter une réponse en équipe
- Chaque personne joue un rôle : chef de projet, responsable technique, responsable documentation et administratif, responsable design et marketing
- Le temps de parole de chacun doit être équilibré
- Support : diaporama, qui sera évalué en tant que tel (fluidité, valeur ajoutée, respect de l'exercice demandé, etc)

2/ Phase 2: Questions – Réponses (10 minutes)

SUJETS: L'échange avec les membres du jury portera sur la qualité des réalisations, les dimensionnements et les préconisations, ainsi que sur la cohérence des choix techniques et organisationnels. Des questions sur comment s'est déroulé et/ou a été vécu le projet pourront être posées (difficultés rencontrées, solutions apportées, etc)

NOTATION : Une note de groupe pour le mémoire, une note évaluant la prestation orale collective « projet » et une note évaluant la prestation orale « technico-commerciale », le tout modulée par une évaluation de la prestation individuelle.

CONDITIONS ORGANISATIONNELLES:

- Un ordinateur et un vidéo projecteur seront à disposition
- 10 minutes de délibération du jury entre chaque groupe
- Le jury sera composé de membres de l'équipe pédagogique
- Document (le mémoire) à rendre en 1 exemplaire papier + 1 version électronique









 Les exemplaires papiers doivent être adressés par voie postale ou déposés à l'adresse suivante :

GRETA ARDECHE-DROME, Service informatique 37-39 rue Barthélémy de Laffemas BP 26, 26901 VALENCE CEDEX 9.

 La version électronique doit être adressée par mail au format PDF à l'adresse formations.numeriques@greta-0726.fr

Nommage: PTUT_BUT3_2425_grpN.pdf

B) Vidéo de démonstration

Livrable "vidéo de démonstration", dans laquelle nous présenterons une démonstration du fonctionnement de notre projet et de son utilité. Nous n'aborderons pas le détail du fonctionnement technique "interne" ici.

Dis à l'oral:

- Durée \Rightarrow 3 à 5 min
- Vidéo commerciale (à l'image des vidéo de publicités dans certains magasins)
- Pas d'IA (ou très très peu)
- Diffusion après la soutenance oral (avant les questions)

Note de l'auteur : Désolé, j'ai pas mieux









III. Jalon 9: Proof Of Concept (POC)

Déroulé des oraux de POC:

- 1h par groupe (ordre de passage défini et communiqué à un moment donné)
 - 30 minutes consacrées à la présentation
 - 30 minutes dédiées aux échanges avec le jury et les participants (étudiants BUT1 / BUT2, enseignants BUT, etc.)
 - ⇒ Des manipulations supplémentaires peuvent être demandées
- Expliquer le fonctionnement global technique de notre projet (éventuellement détailler ce qui est fonctionnel / réalisé ou et ce qui ne l'est pas)
- Faire une démonstration représentative du fonctionnement de notre projet.

Conseils:

- Réaliser un argumentaire pour se préparer à répondre aux questions
 Pour nous : aucun rendu n'est requis
- Préparer un appui visuel pour les explications / démonstrations
 Écran sur roulette à disposition : s'organiser pour être opérationnel le jour J

Si nous avons **besoin de matériel**, d'une **préparation** ou d'une **salle spécifique**, faire remonter une demande auprès de :

- Florian DUCHEMIN ⇒ <u>florian.duchemin@greta-0726.fr</u>
- Frédéric MICHEL ⇒ <u>frederic.michel@univ-grenoble-alpes.fr</u>
 Minimum 1 semaine d'avance pour faire la demande

Ne pas s'attendre pas à une note détaillée sur un ensemble de critères chiffrés :

La note prendra en compte différents éléments, objets d'une délibération entre les membres du jury (souverain dans ses décisions).

<u>Les critères suivants seront pris en comptes</u> (liste non exhaustive):

- La qualité de la prestation orale.
- La qualité des éléments visuels.
- La difficulté technique du projet / de la réalisation.
- Le respect du temps.
- La capacité à convaincre.
- Le bon déroulement des démonstrations.
- La pertinence des démonstrations.





